

Buffet froid

André Lavoie

Volume 17, numéro 2, été 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34352ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavoie, A. (1998). Buffet froid. *Ciné-Bulles*, 17(2), 2-3.

Buffet froid

par André Lavoie

L'État québécois semble tellement fauché qu'il est prêt à tout pour renflouer ses coffres dégarnis, quitte à faire des mécontents, mais déclarant sans cesse, la main sur le cœur, qu'il n'augmentera plus les taxes et les impôts. Prenez l'affaire récente des serveuses et serveurs. Eux qui sont (presque) toujours tout sourire pour vous servir viennent de recevoir une belle giflette de la part du fisc québécois. Leurs pourboires, durement gagnés, ne s'accumuleront plus loin des regards voraces des fonctionnaires du ministère du Revenu. On exige maintenant d'eux qu'ils les déclarent, qu'ils en versent une partie pour le bien commun et que leurs patrons, les restaurateurs et propriétaires de bars, fassent les chiens de garde parce que, comme on dit, la loi c'est la loi.

Ainsi, les propriétaires de salles de cinéma et de cinéparcs du Québec sont-ils à leur façon les *waitress* du septième art, apportant sur les écrans le *junk food* américain, la gastronomie européenne et, à l'occasion mais de moins en moins souvent, quelques mets exotiques en provenance de l'Amérique latine, de l'Asie... et du Québec. On sert au client ce qu'il réclame et il semble raffoler de la poutine hollywoodienne, servie à toutes les sauces, de préférence grasse, dégoulinante, faible en vitamines intellectuelles mais riche en effets spéciaux calorifiques. La recette fait merveille.

Le gouvernement du Québec tente d'aller chercher l'argent là où il se trouve pour continuer de payer l'épicerie, certes, mais aussi pour respecter ses nombreux engagements dans les domaines aussi différents que cruciaux que sont l'éducation, la santé et la culture. Mais voilà, la modestie de ses moyens conjuguée à l'ampleur de la tâche force les ministres et les fonctionnaires à imaginer de nouvelles stratégies d'extraction monétaire qui ne font pas que des heureux. Et ceux-ci ne se privent pas d'accaparer toutes les tribunes pour faire entendre leurs do-

léances et leurs désaccords. En substance, c'est ce qui s'est produit le printemps dernier alors que la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, avançait l'idée d'une redevance de 20¢ sur chaque billet de cinéma vendu, redevance qui servirait à gonfler un fonds de développement pour le long métrage québécois. Voilà bien un secteur de la culture québécoise qui ne se porte pas très bien, tel un malade égaré dans un corridor de salle d'urgence. Le succès démentiel des **Boys** de Louis Saïa (4 millions de dollars de recettes aux guichets) n'a fait que révéler l'indifférence criante du public d'ici pour son cinéma, ce triomphe étant considéré comme exceptionnel parce qu'il ne se répète qu'une fois tous les dix ans... et encore.

La Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) ne peut faire cavalier seul pour soutenir une industrie cinématographique *made in Québec*, surtout dans un contexte aussi malsain que celui dans lequel nous baignons en ce moment: l'obsession du déficit zéro, la télévision de plus en plus vorace (un seul épisode d'**Urgence** équivalait à la moitié du budget d'un long métrage), la cure minceur de Téléfilm Canada imposée par un gouvernement fédéral qui rêve de placarder des drapeaux canadiens *coast to coast*, la mainmise toujours plus grande des *majors* américains qui n'hésitent pas à accaparer tous les écrans pour que l'Amérique du Nord puisse bâiller en chœur devant **Godzilla**, etc. Le contexte économique et politique fait en sorte que les efforts de guerre pour la culture sont parfois mal vus et que l'absence de compressions dans un secteur de l'État est perçue comme une immense victoire contre le néo-libéralisme! Pour Louise Beaudoin, la redevance de 20¢, c'était une façon comme une autre d'aller chercher environ 11 millions de dollars par année, une somme modeste mais qui, pour deux ou trois cinéastes, aurait fait toute la différence.

Bien sûr, l'argent ne viendrait pas des *majors* qui accaparent 86% des écrans et 87% des recettes mais de tous les spectateurs, peu importe le «mets» qu'ils préfèrent. De là à y voir une nouvelle taxe déguisée ou une ponction trop vorace prise à même les pourboires de la *waitress* du septième art, il y a un pas que l'Association des propriétaires de salles de cinéma et de cinéparcs a allégrement franchi. Pour Jean Colbert, porte-parole de l'Association, pas question de fouiller dans ses poches: «Le Québec est la société la plus taxée en Amérique du Nord. Faut-il en rajouter? C'est une question de principes. Nous répondons: non.» (**Le Devoir**, 17 juin 1998). D'autres encore comme Carole Boudreault, également de

«Pierre Curzi fait remarquer à quel point notre cinéma, si dynamique au cœur des années 60, reposait sur l'énergie de ses créateurs et à quel point, petit à petit, ceux-ci se sont fait tasser des instances décisionnelles. "L'industrie a pris toute la place. Sur un plateau, on n'a plus le temps de tourner plusieurs prises. L'espace de jeu et de liberté s'amenuise", affirme-t-il. Problèmes de qualité, de quantité aussi, notre long métrage a du plomb dans l'aile. Lucette Lupien, la directrice de l'ARRQ, lance un cri d'alarme: "Il y a dix ans, on tournait au Québec 16 longs métrages en français par année. Aujourd'hui, ils ne sont plus que huit." Selon Philippe Baylaucq, président de l'ARRQ, cette masse critique devait grimper à une vingtaine de films par année pour dynamiser l'ensemble, mais il souhaite que la grappe soit diversifiée entre films à gros, moyens et petits budgets, histoire de faire place à la relève.»

(Odile Tremblay, «Les créateurs réclament audience», **Le Devoir**, 29 avril 1998, p. B10)

l'Association, évoquent «la guerre totale (et s'interrogent sur) la pertinence de financer des productions qui éprouvent des difficultés à atteindre la faveur du public» (*Le Soleil*, 23 mai 98). Pensaient-ils au **Déclin de l'empire américain**, à **Une histoire inventée**, **Portion d'éternité**, **Manufacturing Consent**, tous de très honorables succès et la liste pourrait être encore plus longue?

On ne peut pas vraiment dire que la «guerre» a eu lieu puisque les discussions ont rapidement tourné court. Espérant faire bonne impression au Festival de Cannes, la ministre Beaudoin a été apparemment obligée de reconnaître que, malgré les nombreux appuis reçus, dont celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec, l'idée était peut-être trop folichonne... Elle a donc effectué un recul «stratégique», promettant que le projet ne disparaîtrait pas dans les limbes gouvernementales, souhaitant l'avènement de circonstances plus favorables qui rallieraient éventuellement tout le monde derrière l'idée. «La concertation, c'est la seule façon de progresser», déclarait-elle sur la Croisette, un brin philosophe (*Le Soleil*, 23 mai 1998).

Faut dire que la concertation a le dos large au Québec depuis que Lucien Bouchard, maître ès négociations, a décidé que le patronat, les syndicats et les groupes communautaires seraient copain-copain. Mais ce même premier ministre sait également que les prochaines élections provinciales arrivent à grands pas et qu'une victoire est loin de lui être acquise avec l'arrivée de Jean Charest au Parti libéral du Québec. Voilà pourquoi nous assistons au recul ou à la disparition quasi systématique de tout projet de loi ou règlements qui pourrait déplaire à un électeur épuisé d'attendre dans les urgences, déprimé à la seule idée de faire sa déclaration fiscale, dégoûté devant les factures de la firme de relations publiques National et fatigué d'entendre parler de référendums et de constitution. Bref, il faut le ménager, lui et son portefeuille... L'argument massue de l'Association des propriétaires de salles de cinéma et de ciné-parcs, celui de la «taxe déguisée», a donc pesé lourd dans la décision de Louise Beaudoin de retirer cet «irritant» du paysage. Une décision d'ailleurs que lui aurait inspiré Bernard Landry, ministre des Finances, également très soucieux de la réputation de son gouvernement, gardant toujours un œil sur ses comptes et l'autre sur les sondages. Voilà pourquoi, à la veille des fêtes de la Saint-Jean Baptiste — on a le sens du *timing* au sein du gouvernement péquiste — ces mêmes ministres annonçaient l'injection de 10 millions de dollars supplémentaires pour soutenir

les activités cinématographiques au Québec. Geste louable mais qui ne règle rien pour une cinématographie qui occupait, en 1996, 4% des écrans et généraient des revenus de fréquentation de 2,7%.

Les redevances ne sont pas non plus la solution-miracle pour que les cinéastes québécois deviennent tout à coup les nouvelles coqueluches du public et faire en sorte que leurs œuvres accaparent des parts importantes de marché, ce qui ferait frémir le tout Hollywood. Pourtant, il suffit de consulter les résultats hebdomadaires du box-office québécois pour se rendre compte qu'il se brasse des sous dans les salles de cinéma du Québec (15 millions seulement pour **Titanic**), que quelqu'un, quelque part, y trouve son profit... Pourquoi serait-il indécent de recueillir 20¢ pour une cinématographie qui est capable, parfois, de signer des succès, de faire preuve d'audace et de séduire le public? On dit souvent que les Américains savent s'y prendre. Mais pour un **Truman Show** et un **Saving Private Ryan**, combien de **Godzilla**, de **Small Soldiers** et de **Doctor Dolittle**?

La France, seul pays européen capable encore d'afficher une bonne santé cinématographique, possède ce système de redevances, grâce entre autres à une billetterie centralisée et sous la surveillance du Centre national de la cinématographie. Ce qui signifie qu'un Philippe de Broca, un Jean-Paul Rappeneau mais aussi un Steven Spielberg contribuent à la vitalité du cinéma français parce qu'ils enrichissent la cagnotte lorsqu'ils signent un *hit*.

Il est évident que le Québec n'est pas la France et que nous vivons à l'heure de la méfiance systématique envers un État que nous croyons, à tort ou à raison, totalitaire et tentaculaire. On a beau se qualifier de «Français d'Amérique», voilà une attitude toute américaine, que ça nous plaise ou non. La vitalité de notre industrie cinématographique ne passe pas nécessairement par une augmentation exponentielle des budgets de production, contrairement à ce que Sheila Copps prétend, mais par une série de mesures qui assure un financement *adéquat*, rétribue ses artisans à leur juste valeur et multiplie les fenêtres de diffusion. Les principaux intervenants de l'industrie devraient cesser de se tirer des balles dans le pied en ne défendant que leurs propres intérêts comme l'ont fait les propriétaires de salles dans l'histoire des redevances. Des succès comme celui des **Boys** et du **Déclin**, il peut y en avoir d'autres, à la condition de s'en donner les moyens. Et le public, satisfait, donnera sans doute de meilleurs pourboires. ■

«Au Canada, a rappelé hier la ministre Sheila Copps, 60% des livres vendus sont importés, 70% de la musique diffusée par les stations de radio provient de l'étranger et plus de 95% des films que l'on présente ne sont pas des productions nationales. «Le Canada partage une amitié indéfectible avec les États-Unis depuis fort longtemps, a affirmé Mme Copps lors de l'inauguration (de la rencontre internationale des ministres de la culture). Et les Canadiens aiment la culture américaine. Nous apprécions le meilleur de ce que Hollywood a à nous offrir. Mais au Canada, nous savons cependant que la culture va au-delà du divertissement.»

(Marie-Andrée Chouinard, «Mobilisation pour la diversité culturelle», *le Devoir*, 30 juin 1998, p. A1)

«À la question de Louise Beaudoin: "C'est quoi le problème du cinéma québécois?", la cinéaste Paule Baillargeon aurait répondu clairement: "C'est la liberté, madame!"» (Luc Perreault, «Une espèce menacée: le long métrage», *la Presse*, 14 février 1998, p. C2)